

SNUipp Allier

2 rue des Conches 03 100 Montluçon

2: 04 70 03 85 90

snu03@snuipp.fr

Montluçon, le 25 février 2011

A l'attention de M. l'Inspecteur d'Académie Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Allier,

Objet: Protocole académique d'évaluation « fin de grande section »

Par circulaire en date du 18 février 2011 et envoyée hier aux écoles, accompagnée de quatre documents, vous informez les enseignants de grande section et de cours préparatoire de la mise en place dans le département d'un protocole d'évaluations en grande section.

Au vu du nombre de collègues qui nous contactent pour nous signifier leurs interrogations et nous demander ce qu'ils doivent faire avec ces documents, nous souhaiterions voir clarifiés certains points.

Nous sommes d'abord étonnés de prendre connaissance de ce protocole lancé à grande envergure sans information au préalable, alors même que les pratiques d'évaluation, conformément aux instructions officielles, existent déjà dans les écoles maternelles du département, fruits de réflexions menées au sein des équipes en lien avec les projets d'école. L'envoi aux équipes pédagogiques, en cours d'année, d'un ensemble de documents lourds et fastidieux, dont la mise en œuvre ne va pas sans poser problème (passation, remontées, informations aux parents...) remet en cause les pratiques dans les écoles maternelles depuis la rentrée.

Nous sommes aussi dubitatifs sur la déclinaison à l'école maternelle d'un protocole ressemblant à celui des évaluations nationales CE1 et CM2, avec un calendrier imposé de passation, correction et communication des résultats. Les enseignants de maternelle ont pour habitude d'évaluer leurs élèves à un rythme qui leur est propre, sur des modalités prévues en conseil de cycle. Nous formulons la crainte de voir niées les spécificités de l'école maternelle et sa « primarisation » accélérée, ce à quoi nous sommes résolument opposés.

Enfin, nous souhaiterions savoir si ce protocole académique revêt un caractère obligatoire cette année.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à notre attachement au bon fonctionnement du service public et laïque de l'Education Nationale.

Pour le SNUipp03,

Sandrine MONIER